



# INTÉGRATION COMPÉTENTE ET SÉCURITAIRE

Camps de jour  
municipaux

# SST

CARNET D'INTÉGRATION DES MONITEURS





### Contenu

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>2</b>
<b>L'INTÉGRATION COMPÉTENTE ET SÉCURITAIRE DES NOUVEAUX EMPLOYÉS</b> .....	<b>3</b>
<b>LE CARNET D'INTÉGRATION : L'OUTIL</b> .....	<b>4</b>
<b>EXEMPLE DE CARNET D'INTÉGRATION SST POUR LE MONITEUR DE CAMP DE JOUR</b> .....	<b>6</b>
IDENTIFICATION DE L'EMPLOYÉ .....	<b>6</b>
INFORMATIONS GÉNÉRALES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (SST) .....	<b>7</b>
FORMATIONS ET INFORMATIONS PARTICULIÈRES À L'EMPLOI.....	<b>8</b>
<b>TÂCHE 1. ANIMATION DES ENFANTS</b> .....	<b>9</b>
<b>TÂCHE 2. AMÉNAGEMENT DES LOCAUX, ACTIVITÉS SPÉCIALES</b> .....	<b>11</b>
<b>TÂCHE 3. SERVICE DE GARDE</b> .....	<b>12</b>
<b>TÂCHE 4. CAMPS AVEC CLIENTÈLES SPÉCIALISÉES</b> .....	<b>13</b>
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	<b>14</b>
<b>RÉALISATION</b> .....	<b>15</b>



## PRÉAMBULE

Fondée en 1985, l'**APSAM** (Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur «affaires municipales»), a pour mission de **faciliter la prise en charge de la prévention** par le milieu, de développer et de promouvoir les moyens nécessaires pour protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique du personnel des organismes municipaux du Québec.

**25 000 jeunes travailleurs œuvrent dans les camps de jour municipaux**

Les camps de jour municipaux embauchent plusieurs milliers de jeunes travailleurs comme moniteurs, qui sont généralement âgés entre 16 et 18 ans et très souvent, en situation de premier emploi. Leurs supérieurs immédiats sont à peine plus âgés qu'eux. Le taux de roulement des moniteurs estimé en 2007 par l'étude du Laboratoire en loisir et vie communautaire se situait entre 25 et 30% et la durée d'emploi moyenne était de 2,6 années<sup>1</sup>.

Pour la CSST, les « jeunes » sont des travailleurs âgés de moins de 24 ans. L'expression « nouveaux » travailleurs réfère à un travailleur placé dans une nouvelle situation d'emploi, une mutation ou une promotion. Les jeunes et nouveaux travailleurs sont ciblés comme des clientèles à risques de subir des accidents du travail. Sur une période de 10 ans, on recense :

**Les jeunes travailleurs des loisirs sont impliqués dans 2 fois plus d'accidents que leurs aînés**

- 55 accidents par jour
- 2 amputations par semaine
- 1 décès par mois
- 1000 séquelles permanentes par année<sup>2</sup>

Chez les jeunes travailleurs de 24 ans et moins, 5 % ont des emplois dans le secteur « Information, culture et loisirs ». Certes le secteur des loisirs n'est pas parmi les plus risqués; cependant, les jeunes de 24 ans et moins sont impliqués dans **deux fois plus d'accidents** que leurs aînés<sup>2</sup>.

L'Observatoire québécois du loisir a dressé **un portrait des travailleurs municipaux en loisirs** à partir d'un sondage.<sup>3</sup> Plusieurs constats intéressants :

**Il y a peu de programmes d'intégration formels dans les loisirs**

- Nombre élevé de travailleurs de la relève envisageant de quitter le secteur municipal
- Peu d'organisations dotées d'un processus formel d'intégration de la relève
- Intégration souvent uniquement sous forme de documentation écrite
- Transfert des connaissances et initiation à la nouvelle culture organisationnelle rarement effectués en compagnie du prédécesseur
- Structures formelles de coaching ou de mentorat dans seulement 10% des organisations
- Départs massifs à la retraite dans les services municipaux de loisir au cours les dernières années

<sup>1</sup> Tremplin Santé (2014), À pieds joints dans les bonnes habitudes, Résultats préliminaires de l'étude sur les camps.

<sup>2</sup> Portrait des jeunes travailleurs de 24 ans et moins, CSST 2012.

<sup>3</sup> Lavigne, Marc-André. Portrait des travailleurs municipaux en loisir. Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 11, numéro 4, 2013. 4 p.



C'est dans ce contexte que l'AQLM (Association québécoise du loisir municipal) s'est jointe à l'APSAM afin de fournir des outils pour soutenir les camps de jour municipaux dans leurs activités d'intégration compétente et sécuritaire des nouveaux employés.

## L'INTÉGRATION COMPÉTENTE ET SÉCURITAIRE DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

**L'intégration est un moyen efficace pour réduire les accidents**

L'intégration compétente et sécuritaire des nouveaux employés est considérée comme un moyen efficace pour réduire les accidents. Elle permet d'atteindre les objectifs suivants :

- Sensibiliser aux risques du métier
- Transmettre des notions de santé et de sécurité du travail dès le départ
- S'assurer que les nouveaux travailleurs possèdent les informations et les formations requises pour effectuer le travail
- Faciliter l'insertion des nouveaux travailleurs dans le milieu
- Accompagner le gestionnaire dans le processus d'intégration des nouveaux travailleurs

**4 étapes dans un programme d'intégration**

Le programme d'intégration, tel que proposé à la [fiche technique no 64](#)<sup>4</sup>, comporte quatre grandes étapes :

- les préalables, c'est-à-dire la préparation avant l'arrivée du nouvel employé;
- l'accueil;
- l'insertion dans le milieu de travail, la formation et l'entraînement;
- le suivi et l'évaluation.

**Les préalables – analyse des tâches : étape cruciale**

La première étape, celle des préalables, consiste à déterminer les tâches à accomplir par le nouvel employé en considérant son expérience, la durée de l'emploi et la complexité des tâches. L'évaluation de la complexité des tâches doit se faire en tenant compte des risques et des mesures de prévention applicables tels que déterminés par l'analyse des tâches<sup>5</sup>.

Une fois les tâches bien choisies, la planification et la réalisation des autres étapes de l'intégration pourront suivre leur cours.

<sup>4</sup> Poulin, Sylvie, et Amélie Trudel. Intégration compétente et sécuritaire des nouveaux employés. « Fiche technique / APSAM », no 64. Montréal : APSAM, 2006. 6 p.

<sup>5</sup> Voir la fiche technique / APSAM, no 44 « Organisation de la prévention / Les techniques d'identification des risques - L'analyse de la sécurité des tâches ».



### LE CARNET D'INTÉGRATION : L'OUTIL

Le carnet d'intégration est un outil pour l'intégration compétente et sécuritaire de nouveaux employés. Un exemple de carnet d'intégration pour un poste de moniteur de camp de jour est présenté dans ce document. Il peut aider à :

**Un outil pour  
tous : CSS,  
gestionnaires et  
moniteurs**

- outiller les comités de santé et de sécurité et les gestionnaires pour dresser un portrait des risques et des mesures de prévention applicables aux tâches généralement effectuées par les moniteurs;
- permettre aux gestionnaires de faire le transfert auprès des nouveaux employés;
- fournir aux moniteurs les principales informations liées à leurs tâches.

Ce carnet est un outil que vous devez adapter à la réalité de votre milieu. Pour ce faire, il vous faudra :

**Le carnet doit être  
adapté à votre  
milieu**

1. Déterminer les **tâches** qui seront accomplies par le travailleur  
→ faire un tableau par tâche, comme dans l'exemple
2. Si ce n'est déjà fait, analyser une à une les tâches afin d'identifier les **risques présents dans votre milieu de travail**  
→ Décortiquer la tâche en sous-étapes (les inscrire dans la colonne « Composantes de la tâche »)  
→ Pour chacune des composantes, identifier les risques (les inscrire dans la colonne « Risques »)
3. prévoir et mettre en place les **mesures de prévention**, incluant la formation, pour chaque risque  
→ remplir la colonne « Mesures de prévention et formations suggérées » et réinscrire les informations et formations particulières à l'emploi à la page prévue afin de vous aider à les planifier et à vous assurer qu'elles ont été données au nouveau moniteur.

Composantes de la tâche	Risques	Mesures de prévention et formations suggérées
		 Cette icône réfère à un programme, un plan d'action ou une procédure qui devrait dicter les lignes de conduite préventive.
		 Cette icône réfère à un équipement qui pourrait ou devrait être disponible et utilisé.
		 Cette icône réfère à la formation ou l'information qui devrait être transmise aux travailleurs.



**Consulter le site  
de l'APSAM pour y  
trouver le carnet à  
personnaliser**

Les liens et informations inscrits dans les sections « Remarques » et « Mesures de prévention et formations suggérées » peuvent vous aider à bâtir vos propres outils. Plusieurs informations, dont le carnet d'intégration « à personnaliser » en format Word, sont [disponibles sur notre site Internet<sup>6</sup>](#). Visitez régulièrement cette page : vos bons coups et les avancées permettront de mettre le contenu à jour.

N'oubliez pas d'évaluer votre programme : l'intégration compétente et sécuritaire est un processus en amélioration continue. Il est important de réajuster le tir au besoin. En plus, vous économiserez du temps et de l'énergie pour le printemps prochain!

Nous espérons que ce contenu vous permettra de rendre l'intégration des nouveaux employés aussi vivante que les jeunes qui s'amuse dans votre camp!

---

<sup>6</sup> <http://www.apsam.com/theme/genre-et-age/jeunes-et-nouveaux-travailleurs>



### EXEMPLE DE CARNET D'INTÉGRATION SST POUR LE MONITEUR DE CAMP DE JOUR

#### IDENTIFICATION DE L'EMPLOYÉ

Nom + prénom :

Date de naissance :

Fonction :

Lieu de travail :

# de permis de conduire :

Date d'entrée en fonction :

Date d'accueil :

Date de visite des lieux :

Nom de la personne qui assure le compagnonnage :

Gestionnaire responsable de l'accueil :

Description sommaire de l'emploi et des tâches associées :



### INFORMATIONS GÉNÉRALES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (SST)

Activités	Responsables	Date	Signature de l'employé	Remarques
<p><b>Présentation de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique générale en SST de la ville/municipalité</li> <li>• Programme de prévention</li> <li>• Droits et obligations en SST</li> </ul>		<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<p><b>Initiales</b> _____</p> <p><b>Initiales</b> _____</p> <p><b>Initiales</b> _____</p>	<input type="checkbox"/> inclut les rôles et responsabilités  <input type="checkbox"/> inclut le comité santé-sécurité <input type="checkbox"/> par exemple, droit de refus, formation, respect des consignes, etc.
<p><b>Visite des lieux où se déroulent les activités et explications du fonctionnement</b> (bureaux des moniteurs, locaux, équipements, cafétéria, toilettes, etc.)</p>		<input type="checkbox"/>	<p><b>Initiales</b> _____</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Mesures d'urgence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• localisation des trousse de premiers soins/premiers secours</li> <li>• localisation et explication du fonctionnement des extincteurs et du défibrillateur externe automatique</li> <li>• sorties d'urgence/plan d'évacuation</li> <li>• numéros de téléphone d'urgence</li> <li>• que faire en cas d'accident du travail?</li> <li>• mesures à prendre suite à un incident impliquant un enfant</li> <li>• radio et communication</li> </ul>		<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<p><b>Initiales</b> _____</p> <p><b>Initiales</b> _____</p> <p><b>Initiales</b> _____</p> <p><b>Initiales</b> _____</p> <p><b>Initiales</b> _____</p> <p><b>Initiales</b> _____</p>	<input type="checkbox"/> dans l'établissement et disponibilité lors de déplacement à l'extérieur du camp  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/> déclaration événement, indemnisation, enquête et analyse, relations médias, famille, programme d'aide aux employés  <input type="checkbox"/> lors du travail seul ou dans un endroit isolé (exemple en randonnée)



## FORMATIONS ET INFORMATIONS PARTICULIÈRES À L'EMPLOI

Sessions	Date	Signature de l'employé	Remarques
Secourisme en milieu de travail (optionnel : défibrillateur externe automatisé)	<input type="checkbox"/>	Initiales _____	<input type="checkbox"/> 1 secouriste par 50 travailleurs par établissement. <a href="http://www.apsam.com/theme/gestion/legislation">http://www.apsam.com/theme/gestion/legislation</a> (fiche technique no 39, p.5) <a href="http://www.apsam.com/formation/formations-externes">http://www.apsam.com/formation/formations-externes</a>
Administration de l'auto-injecteur – 1,5 heure (non obligatoire, mais recommandée)	<input type="checkbox"/>	Initiales _____	<input type="checkbox"/> Toute personne peut administrer l'épinéphrine. <a href="http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs">http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs</a>
Cadre de référence pour les camps de jour municipaux (si applicable)			
DAFA ou technique d'animation	<input type="checkbox"/>	Initiales _____	<input type="checkbox"/> <a href="http://www.formation-animation.qc.ca/">http://www.formation-animation.qc.ca/</a>
Clientèles difficiles ou agressives : intervenir de façon sécuritaire	<input type="checkbox"/>	Initiales _____	<input type="checkbox"/> <a href="http://www.apsam.com/formation/liste-des-formationen/clienteles-difficiles-ou-agressives">http://www.apsam.com/formation/liste-des-formationen/clienteles-difficiles-ou-agressives</a>
SIMDUT (système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)	<input type="checkbox"/>	Initiales _____	<input type="checkbox"/> <a href="http://www.apsam.com/formation/liste-des-formationen/simdut">http://www.apsam.com/formation/liste-des-formationen/simdut</a>
Fonctionnement des douches oculaires ou douches d'urgence (si applicable)	<input type="checkbox"/>	Initiales _____	<input type="checkbox"/>
Autres : Informations pertinentes à transmettre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « manutention manuelle » enfants et charges</li> <li>• contraintes thermiques et coups de chaleur</li> <li>• foudre et orage, pluie, vent, grêle</li> <li>• présence d'insectes et d'animaux (piqûre d'abeille, morsure)</li> <li>• risques biologiques liés aux liquides biologiques et seringues</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	Initiales _____	<input type="checkbox"/>



### TÂCHE 1. ANIMATION DES ENFANTS

Composantes de la tâche	Risques	Mesures de prévention et formations suggérées	
Jeux et préparation des jeux	Chute, possibilité de se cogner (surface de travail inégale)		Port de chaussures fermées, ajustables, à semelles plates (par exemple espadrilles).
	Soulèvement ou déplacement de charge lourde, mauvaise posture de travail	 	Manutention manuelle : procédure, utilisation de moyens mécaniques lorsque possible. <a href="http://www.apsam.com/theme/ergonomie/manutention-manuelle">http://www.apsam.com/theme/ergonomie/manutention-manuelle</a> Principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires adaptés aux enfants (trucs pratiques, enseignements de techniques, sensibilisation aux risques). <a href="http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs">http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs</a>
Animation à l'extérieur	Exposition à des contraintes thermiques et travail en présence du soleil	  	Procédures/plan d'action décrivant les mesures à prendre pendant les journées chaudes et tenant compte des conditions de travail (par exemple, exigences de la tâche, périodes de repos ou de jeu à l'ombre; hydratation fréquente et accessibilité à de l'eau potable) Information sur les contraintes thermiques et les coups de chaleur. <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-physiques/contraintes-thermiques">http://www.apsam.com/theme/risques-physiques/contraintes-thermiques</a> Trio CHO : Crème solaire, Habillement (casquette, chapeau, vêtement), Ombre. <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-physiques/travail-au-soleil">http://www.apsam.com/theme/risques-physiques/travail-au-soleil</a>
	Exposition à la foudre, aux orages, pluies fortes, vents, grêle		Procédures décrivant les mesures à prendre en cas de conditions météorologiques dangereuses <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-la-securite-ou-mecaniques/foudre-et-orage">http://www.apsam.com/theme/risques-la-securite-ou-mecaniques/foudre-et-orage</a>
	Piqûre d'abeille ou d'insecte, morsure et attaque d'animaux	 	Procédures pour éviter le contact et pour la destruction des nids, information sur les risques en présence d'insectes piqueurs et animaux, procédures en cas d'accident et d'allergie <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/animaux-et-insectes">http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/animaux-et-insectes</a> Formation et procédures pour l'injection de l'épinéphrine <a href="http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs">http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs</a>
	Contact avec seringue contaminée		Procédures pour ramasser la seringue, mesures d'urgences en cas de piqûre <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/liquides-biologiques">http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/liquides-biologiques</a>

# SST

## INTÉGRATION COMPÉTENTE ET SÉCURITAIRE



Composantes de la tâche	Risques	Mesures de prévention et formations suggérées	
Animation à l'extérieur (suite)	Se faire frapper par des projectiles (dus à des travaux d'entretien des parcs, tondeuse et coupe-bordure, par exemple, à proximité)		Planification des travaux dans les parcs en tenant compte des heures des camps de jour si possible; établissement d'une distance sécuritaire de jeu.
	Agression (rôdeur, personne mal intentionnée)		Plan d'action « Vers la prise en charge de la prévention de la violence au travail ». <a href="http://www.apsam.com/theme/sante-psychologique/violence">http://www.apsam.com/theme/sante-psychologique/violence</a>
Déplacements à pied ou à vélo sur le site ou à l'extérieur	Chute, se faire frapper Risque routier		Sécurisation des espaces de circulation piétonnière sur le site, incluant les stationnements.
			Procédures pour le déplacement en groupe, accessibilité à une trousse de premiers soins et à un moyen de communication. Guide de sécurité à vélo : <a href="http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs">http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs</a>
Sortie à la piscine	Chute et glissade		Plan d'action : « Prévenons les chutes et les glissades — Gardons les pieds sur terre ». <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-la-securite-ou-mecaniques/chutes-et-glissades">http://www.apsam.com/theme/risques-la-securite-ou-mecaniques/chutes-et-glissades</a>
	Traumatisme, gestion de crise		Encadrement sécuritaire des enfants en milieu aquatique : <a href="http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs">http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs</a>
Contrôle d'un enfant en crise et intervention avec les parents	Agression (clientèle agressive)		Plan d'action « Vers la prise en charge de la prévention de la violence au travail ». <a href="http://www.apsam.com/theme/sante-psychologique/violence">http://www.apsam.com/theme/sante-psychologique/violence</a>
			Formation « Clientèles difficiles ou agressives : intervenir de façon sécuritaire » <a href="http://www.apsam.com/formation/liste-des-formations/clienteles-difficiles-ou-agressives">http://www.apsam.com/formation/liste-des-formations/clienteles-difficiles-ou-agressives</a> et formation sur les comportements des enfants (DAFA ou autres)
	Risques biologiques		Information sur les risques biologiques (morsure, crachat, sang, etc.) <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/liquides-biologiques">http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/liquides-biologiques</a>



### TÂCHE 2. AMÉNAGEMENT DES LOCAUX, ACTIVITÉS SPÉCIALES

Composantes de la tâche	Risques	Mesures de prévention et formations suggérées	
Aménagement des locaux et décoration, activité spéciale (par exemple : montage des scènes pour thématique)	Soulèvement ou déplacement de charge lourde		Manutention manuelle : procédure, utilisation de moyens mécaniques lorsque possible. <a href="http://www.apsam.com/theme/ergonomie/manutention-manuelle">http://www.apsam.com/theme/ergonomie/manutention-manuelle</a>
	Écrasement, coupure		Port de chaussures de sécurité et de gants de travail.
	Chute (travaux en hauteur)		Procédures pour les mesures à prendre lors de travail en hauteur : <ul style="list-style-type: none"> <li>plateformes de travail élévatrices : <a href="http://www.apsam.com/theme/appareils-de-levage">http://www.apsam.com/theme/appareils-de-levage</a></li> <li>chutes et glissades : <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-la-securite-ou-mecaniques/chutes-et-glissades">http://www.apsam.com/theme/risques-la-securite-ou-mecaniques/chutes-et-glissades</a></li> </ul>
			Moyens et équipements de protection collectifs et individuels (lorsque requis)
Rangement du matériel	Coincement, écrasement		Entreposage sécuritaire du matériel, utilisation sécuritaire d'échelles et escabeaux <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-la-securite-ou-mecaniques/chutes-et-glissades">http://www.apsam.com/theme/risques-la-securite-ou-mecaniques/chutes-et-glissades</a>
Entretien ménager (par exemple désinfection et vidange des poubelles) <a href="http://www.apsam.com/theme/types-de-travail/entretien-menager">http://www.apsam.com/theme/types-de-travail/entretien-menager</a>	Risques biologiques : coupure et piqûre; contact avec seringue; exposition aux liquides biologiques <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/liquides-biologiques">http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/liquides-biologiques</a>		Information sur les risques biologiques (morsure, crachat, sang, etc.)
			Moyens et équipements de protection individuels tels gants, masques, chaussures de sécurité.
			Procédure sécuritaire de manutention des sacs et poubelles.
	Risques chimiques : exposition à des matières dangereuses		Plan d'action « Implantation du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) » <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-chimiques/matieres-dangereuses/simdut-sgh">http://www.apsam.com/theme/risques-chimiques/matieres-dangereuses/simdut-sgh</a>
			Formation SIMDUT et informations sur les mesures de prévention exigées dans la fiche signalétique de chaque produit, comme une douche oculaire ou d'urgence si nécessaire et équipements de protection individuels.



### TÂCHE 3. SERVICE DE GARDE<sup>7</sup>

Composantes de la tâche	Risques	Mesures de prévention et formations suggérées
Ouverture/fermeture du camp Travail seul avec les enfants	Agression (travail dans un lieu isolé ou seul)	 <p>Plan d'action « Vers la prise en charge de la prévention de la violence au travail ».  <a href="http://www.apsam.com/theme/sante-psychologique/violence">http://www.apsam.com/theme/sante-psychologique/violence</a>                      comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédure de travail comprenant les moyens de communication à prévoir en cas d'urgence;</li> <li>• Procédure de vérification de la présence de l'employé;</li> <li>• Envisager le travail à deux afin de diminuer les possibilités d'agression</li> </ul> <a href="http://www.apsam.com/theme/types-de-travail/travail-en-lieu-isoled">http://www.apsam.com/theme/types-de-travail/travail-en-lieu-isoled</a>
Manipulation d'argent	Vol et agression	 <p>Plan d'action « Vers la prise en charge de la prévention de la violence au travail ».  <a href="http://www.apsam.com/theme/sante-psychologique/violence">http://www.apsam.com/theme/sante-psychologique/violence</a></p>

<sup>7</sup> Les composantes de la tâche 1 : « Animation des enfants » sont valides aussi pour cette tâche.



### TÂCHE 4. CAMPS AVEC CLIENTÈLES SPÉCIALISÉES

Composantes de la tâche	Risques	Mesures de prévention et formations suggérées
Changement des couches	Risques biologiques : exposition aux liquides biologiques	 Information sur les risques biologiques (morsure, crachat, sang, etc.) <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/liquides-biologiques">http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/liquides-biologiques</a>  Moyens et équipements de protection collectifs et individuels tels gants et masque.  Procédure sécuritaire de manutention des sacs et poubelles.
	Soulèvement ou déplacement de charge lourde, mauvaise posture de travail	 Manutention manuelle : procédure, utilisation de moyens mécaniques lorsque possible, aménagement des lieux. <a href="http://www.apsam.com/theme/ergonomie/manutention-manuelle">http://www.apsam.com/theme/ergonomie/manutention-manuelle</a>  Principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires adaptés aux enfants (trucs pratiques, enseignements de techniques, sensibilisation aux risques). <a href="http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs">http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs</a>
Contrôle d'un enfant en crise et intervention avec les parents	Agression (clientèle agressive)	 Plan d'action « Vers la prise en charge de la prévention de la violence au travail ». <a href="http://www.apsam.com/theme/sante-psychologique/violence">http://www.apsam.com/theme/sante-psychologique/violence</a>  Formation « Clientèles difficiles ou agressives : intervenir de façon sécuritaire » <a href="http://www.apsam.com/formation/liste-des-formations/clienteles-difficiles-ou-agressives">http://www.apsam.com/formation/liste-des-formations/clienteles-difficiles-ou-agressives</a> et formation sur les comportements des enfants (DAFA ou autres)
	Risques biologiques	 Information sur les risques biologiques (morsure, crachat, sang, etc.) <a href="http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/liquides-biologiques">http://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/liquides-biologiques</a>



## RÉFÉRENCES

Bérubé, Michèle. Législation et intervenants en santé et sécurité du travail. Intervenants et mécanismes de prévention. « Fiche technique / APSAM », no 38. Montréal : APSAM, 2004. 6 p.

Centre de la statistique et de l'information de gestion. Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information. « Portrait des jeunes travailleurs de 24 ans ou moins — Année 2012 ». CSST, juillet 2013. 24 p. DC300\_1018\_4

Lavigne, Marc-André. Portrait des travailleurs municipaux en loisir. Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 11, numéro 4, 2013. 4 p.  
[https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/170/377/1765/1/59075/5/F972100173\\_Vol.11\\_No.4\\_Portrait\\_des\\_travailleurs\\_municipaux\\_en\\_loisir.pdf](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/170/377/1765/1/59075/5/F972100173_Vol.11_No.4_Portrait_des_travailleurs_municipaux_en_loisir.pdf)

Poulin, Sylvie, et Trudel, Amélie. Intégration compétente et sécuritaire des nouveaux employés. « Fiche technique / APSAM », no 64. Montréal : APSAM, 2006. 6 p.

Tremplin Santé (2014), A pieds joints dans les bonnes habitudes, Résultats préliminaires de l'étude sur les camps.

### Pour en savoir davantage

Vous pouvez compléter ces informations en vous rendant sur notre site [www.apsam.com](http://www.apsam.com), sous le thème Jeunes et nouveaux travailleurs et sous la page clientèle Loisirs, où vous trouverez plusieurs liens Internet à consulter : <http://www.apsam.com/cols-blancs/loisirs> et <http://www.apsam.com/theme/genre-et-age/jeunes-et-nouveaux-travailleurs>

**Pour communiquer avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » :**

Région de Montréal : (514) 849-8373  
De partout au Québec : 1 800 465-1754  
[www.apsam.com](http://www.apsam.com)



## RÉALISATION

Amélie Trudel, conseillère APSAM

### Collaboration :

Sylvie Poulin, conseillère APSAM

Marie-Laurence Morissette Plourde, agente de bureau

### Remerciements :

Merci tout spécial à mon collègue Pascal Gagnon qui a réalisé les premières analyses de tâches des moniteurs de camp de jour qui ont servi de base pour ce document.

Merci à Luc Toupin de l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) pour le contact avec l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) via ses deux représentantes désignées pour ce travail soit mesdames Geneviève Martin de la Ville de Québec et Geneviève Pichette de la Ville de Laval.

Merci à Éric Beauchemin de l'Association des camps certifiés du Québec, à Jocelyne Marquis, représentante syndicale du local 429, et Jean Chassé, conseiller principal SST de la Ville de Montréal.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

© 2014, Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales », APSAM.  
Dernière mise à jour le 20 octobre 2014.



Nota : Bien que cette publication ait été élaborée avec soin, à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'APSAM, ses administrateurs, son personnel, les formateurs associés ainsi que les personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration n'exercent aucun contrôle sur votre utilisation des informations, conseils, directives, produits ou services qui y sont mentionnés et n'assument aucune responsabilité à l'égard de votre utilisation de ceux-ci. De plus, le contenu de cette publication pourrait avoir à être adapté dans la pratique, en tenant compte de certaines circonstances de lieu et de temps ainsi que du contexte général ou particulier dans lequel il est utilisé.

Toute reproduction de cette publication ou d'un extrait de celle-ci doit être autorisée par écrit par l'APSAM et porter la mention de sa source.